

quatre ans après l'enlèvement de Franck Fontaine, l'un de ses «complices» dans ce qui n'était qu'une supercherie, révèle :

« Les extra terrestres de Cergy, c'était bidon... »

Franck Fontaine, le jeune marchand forain « enlevé » à Cergy-Pontoise par des extraterrestres, avait menti. Sa formidable odyssee dans l'espace, qui l'avait rendu un moment célèbre (Guy Lux l'avait reçu en héros à son fameux Palmarès), était entièrement inventée. L'un de ses amis et complice, Jean-Pierre Prévost, vient de tout avouer. « On avait monté cette affaire pour se faire un peu de fric », a-t-il dit. Le principal intéressé, cependant, ne sait pas encore qu'il a été trahi : il est en prison pour vol.

Le 26 novembre 1979 ce forain de dix-neuf ans habitant Saint-Ouen-L'Aumône avait mystérieusement disparu, pour une semaine...

« Après le passage d'un faisceau lumineux qui se dirigeait à vitesse folle vers le sol », avaient affirmé alors deux de ses amis, témoins oculaires, Salomon N'Diaye et Jean-Pierre Prévost.

L'affaire rebondissait le 15 août 1980, date à laquelle les « E.T. » avant l'heure devaient, selon lui, se manifester à nouveau à Cergy. Mais, tout comme Franck Fontaine, les E.T. n'étaient pas au rendez-vous...

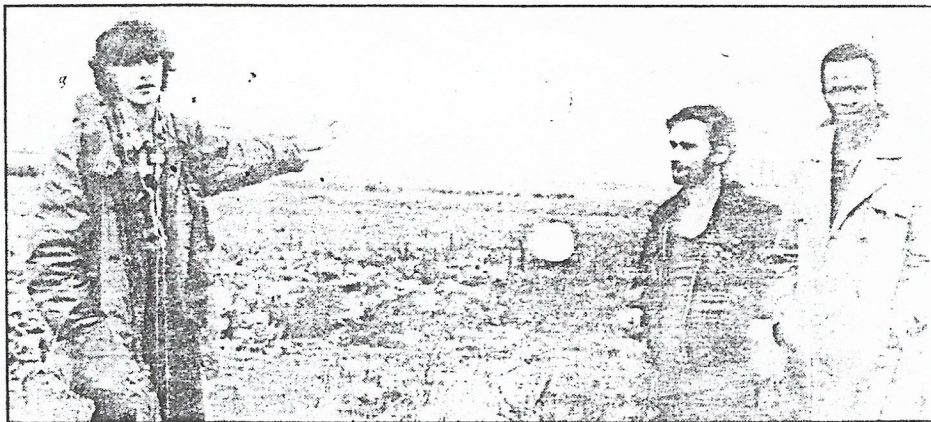
« S'ils ne sont pas là, ils reviennent le 15 août 1983 », avait alors dit Fontaine. Hélas ; quelques semaines avant cette date fatidique, Jean-Pierre Prévost, qui vit désormais en Bretagne, a accordé une interview à Emile Bouchon d'Ar-

genteuil, président de l'Association pour l'UR et la recherche internationale d'astrospatiale et ufologique (Auriau). Il affirme : « C'est moi qui ai tout organisé ; l'affaire de Cergy est entièrement bidon. »

Pourtant, beaucoup de monde y a cru et, pendant des mois, Fontaine a fait, en compagnie de ses deux amis, des déclarations, des conférences sur son séjour chez les compatriotes de « E.T. »

Jimmy Guieu, fondateur de l'Institut des sciences avancées, en tirait même un livre « Contacts Cergy-Pontoise », Jean-Claude Bourret lui-même consacrait à l'événement plusieurs pages dans un de ses ouvrages.

Les gendarmes, eux, ont toujours pensé qu'il s'agissait d'une supercherie : « Aucune trace d'herbe brûlée, de présence accrue de radio-activité sur les lieux de l'enlèvement supposé », disent-ils.



C'est là que tout a commencé, le 26 novembre 1979, près de Cergy-Pontoise. De gauche à droite : Franck Fontaine, Jean-Pierre Prévost et Salomon N'Diaye, autre « témoin oculaire ».

Le Gegan (Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés), organisme dépendant du C.N.E.S., relevait dans son rapport des « contradictions affabulatoires ».

Mais impossible de prouver tout cela... jusqu'à ce que J.-P. Prévost « crache le morceau », comme il dit.

« J'affirme que l'affaire de Cergy est bidon du début à la fin. J'en suis le seul responsable. C'est

moi qui ai tout organisé, tout monté. Je peux le prouver... ».

Et il fournit pour preuve aisément vérifiable la révélation suivante :

« Franck Fontaine a passé les huit jours de sa « disparition » dans l'appartement d'un ami à Cergy-Pontoise. C'est moi qui l'y ai conduit et c'est moi qui l'ai ramené... »

Jean-Pierre Prévost affirme qu'il aime bien rire et blaguer et il ajoute :

« Comment peut-on imaginer des extra-terrestres venant enlever un guignol. »

Mais pourquoi donc avoir monté ce canular ? Là encore le « témoin n° 1 » s'explique :

« Grâce à cette affabulation,

j'avais un public. C'était une manière de rassembler les gens pour leur faire passer mon message... »

Car Jean-Pierre Prévost veut instaurer un nouveau mode de vie :

« Sachant que les gens se désintéressent des religions traditionnelles et qu'il leur faut un support, j'ai pensé aux extraterrestres... »

Depuis l'affaire de Cergy, il a d'ailleurs tenté de créer plusieurs sectes, mais toujours en vain.

Ce que ne dit pas, en revanche, Jean-Pierre Prévost, c'est qu'il a prudemment attendu plus de quatre ans avant de parler. Au-delà de trois ans, en effet, il y a prescription en ce qui concerne « l'outrage à magistrat »...

Didier LEMAIRE